

Membres en exercice:

10

Séance du 25 septembre 2015

<<dateLettre>> l'assemblée régulièrement convoqué le jeudi 17 septembre 2015, s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis LARAGÉ

Présents : 9

Sont présents: Jean-Louis LARAGÉ, Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Annie GLEDINES

Votants: 9

Absents: Paul VERDOJA

Secrétaire de séance: Annie Mazet-Rivière

COMPTE-RENDU

Objet: Décision modificative FPIC 2015 art 73925 - DE 2015 037

Le Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC) est un prélèvement sur le budget de la commune pour aider les communes plus défavorisées.

La commune de Teyssieu avait, lors de l'élaboration du budget, provisionné une somme de 3400 € alors que le montant était inconnu. Mi juin 2015, ce montant nous a été précisé pour 3863 €.

La communauté de commune avait délibéré le 15 juin et proposait de prendre à sa charge 1183 € pour Teyssieu, et proportionnellement pour chacune des communes. Celles ci devaient délibérer sur cette proposition avant le 30 juin 2015. Une commune de notre communauté n'ayant pu délibérer à temps, la proposition de Cère et Dordogne devient caduque. Notre commune doit donc assumer la totalité pour 2015, soit 3863 €, d'où la nécessité de provisionner l'article 73925 de 463 € supplémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette décision modificative de crédits.

Objet: Décision Modificative prog 160 " Mise en conformité du stade" - DE 2015 038

En accord avec notre assureur, l'isoalction de la toiture avait été prévue en matériau identique à l'existant. Or, le stade relevant d'un Etablissement Recevant du Public, l'isolant doit être ignifuge. Cette obligation implique une plus-value de 490.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette décision modificative de crédits.

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde a pour objet de préparer les moyens nécessaires pour faire face à tout accident important pouvant mettre en cause la sécurité des habitants.

Mesdames Evelyne Alrivie-Chantelot et Annie Glédines-Collard, qui se sont tout particulièrement investies pour préparer ce plan, l'ont présenté au Conseil Municipal.

Une réunion publique aura lieu vraisemblablement courant novembre, après les observations éventuelles de la délégation militaire du Lot.

Informations

- Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal de sa demande auprès de la Préfecture à être relevé de ses fonctions de maire. L'accord de Monsieur le Sous-Préfet de Figeac pourrait être applicable en janvier 2016, auquel cas des élections municipales partielles devront avoir lieu. En effet, il sera nécessaire d'avoir un Conseil Municipal complet (11 membres) pour pouvoir procéder à l'élection du nouveau maire.

- Un élu demande si l'alimentation en eau du cimetière sera réparée . Monsieur le Maire indique que la source qui alimentait le cimetière est tarie. Il est prévu une reprise sur une canalisation existante, nécessitant une tranchée de 100 m environ. Les travaux devraient être effectués avant l'hiver.

- Des usagers se plaignent de problèmes de connexion internet. La Mairie a déjà informé les services du Conseil général. La demande sera renouvelée.

Fait à Teyssieu le 28 septembre 2015

Le Maire, Jean-Louis LARAGÉ

